



Quand s'applique la pension compensatoire ?

Par **fifineh**, le 12/03/2013 à 19:20

[fluo]bonjour[/fluo]

La pension compensatoire est elle réservée a des couples maries ou pacses ?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le 12/03/2013 à 19:43

bonjour

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Par **cocotte1003**, le 12/03/2013 à 19:44

Bonjour, oui, cordialement

Par **fifineh**, le 12/03/2013 à 20:12

Bonsoir cocotte,

Merci pour votre réponse.

Et je vous prie de bien vouloir m'excuser de ne pas avoir dit bjr , svp et merci.

A Mr ou Mme chaber,

Il peut arriver que dans la tourmente j'ai omis la politesse (et c'est je le conçois impardonnable) mais je n'ai pas été irrespectueuse. cependant mes nombreux autres messages il me semble ont été très corrects et ce dernier certainement pas impoli.

Merci de les consulter a l'occasion.

Toutefois, je vous souhaite une bonne soirée.